



RAPPORT DE GESTION ET SES ANNEXES

Bep Expansion 2022



TABLE DES MATIÈRES

I. LES COMPTES ANNUELS	2
1. Bilan après répartition.....	2
2. Compte de résultats	1
3. Affectation et prélèvements	2
II. LES COMMENTAIRES FINANCIERS	3
A. Commentaires à l'ACTIF	3
1. ACTIFS IMMOBILISES	3
2. ACTIFS CIRCULANTS.....	4
B. Commentaires au PASSIF.....	6
1. CAPITAUX PROPRES.....	6
2. PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	6
3. DETTES.....	7
C. Commentaires du COMPTE DE RESULTATS.....	8
III. LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	12
IV. LES REGLES D'EVALUATION	14
V. LA LISTE DES GARANTIES	18
VI. LES MARCHES PUBLICS	19
VII. LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS ANNUELLES	20
VIII. LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION.....	21
A. Structure des intercommunales.....	21
B. Composition des instances.....	22
1. Composition du Conseil d'administration :.....	22
2. Composition du Comité de rémunération :	23
3. Composition du Comité d'audit :.....	23
C. Réunion des instances.....	23
IX. L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION	24
X. LES LIGNES DE DEVELOPPEMENT	25
XI. LE PLAN FINANCIER PLURIANNUEL	26

I. LES COMPTES ANNUELS

(Article L1523-16 CDLD)

1. Bilan après répartition

ACTIF		Exercice 2022	Exercice 2021
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	23.741.655	25.804.652
Frais d'établissement	20	-	-
Immobilisations incorporelles	21	-	-
Immobilisations corporelles	22/27	23.718.379	25.756.587
Terrains et constructions	22	20.518.139	22.455.130
Installations, machines et outillage	23	147.494	165.759
Mobilier et matériel roulant	24	96.471	179.422
Location-financement et droits similaires	25	-	-
Autres immobilisations corporelles	26	-	-
Immobilisations en cours et acomptes versés	27	2.956.276	2.956.276
Immobilisations financières	28	23.276	48.065
Entreprises liées	280/1	-	-
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	19.832	44.621
Autres immobilisations financières	284/8	3.444	3.444
<i>Actions et parts</i>	284	2.479	2.479
<i>Créances et cautionnements en numéraire</i>	285/8	965	965
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	93.488.701	82.479.787
Créances à plus d'un an	29	20.479.361	22.180.923
Créances commerciales	290	-	-
Autres créances	291	20.479.361	22.180.923
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	26.286.330	29.187.777
Approvisionnements	30/31	-	-
En-cours de fabrication	32	-	-
Produits finis	33	-	-
Marchandises	34	-	-
Immeubles destinés à la vente	35	26.286.330	29.187.777
Acomptes versés	36	-	-
Commandes en cours d'exécution	37	-	-
Créances à un an au plus	40/41	15.964.421	10.739.631
Créances commerciales	40	13.022.675	7.947.437
Autres créances	41	2.941.746	2.792.194
Placements de trésorerie	50/53	24.621.107	16.509.532
Actions propres	50	-	-
Autres placements	51/53	24.621.107	16.509.532
Valeurs disponibles	54/58	5.743.779	3.677.328
Comptes de régularisation	490/1	393.703	184.595
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	117.230.357	108.284.439

PASSIF		Exercice 2022	Exercice 2021
CAPITAUX PROPRES	10/15	63.430.054	62.250.263
Apport	10/11	1.870.700	1.870.700
Disponible	110	-	-
Indisponible	111	1.870.700	1.870.700
Plus-values de réévaluation	12	-	-
Réserves	13	49.961.753	48.333.737
Réserves indisponibles	130/1	187.533	187.533
<i>Réserves statutairement indisponibles</i>	1311	187.533	187.533
<i>Acquisitions d'actions propres</i>	1312	-	-
<i>Soutien financier</i>	1313	-	-
<i>Autres</i>	1319	-	-
Réserves immunisées	132	1.219.570	1.064.050
Réserves disponibles	133	48.554.651	47.082.155
Bénéfice/Perte reporté(e)	14	-	-
Subsides en capital	15	11.597.601	12.045.826
Avance aux associés sur répartition de l'actif net	19	-	-
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	4.449.352	3.570.490
Provisions pour risques et charges	160/5	3.940.308	3.083.149
Impôts différés	168	509.044	487.341
DETTES	17/49	49.350.950	42.463.686
Dettes à plus d'un an	17	32.305.822	30.625.469
Dettes financières	170/4	31.108.518	29.439.149
<i>Emprunts subordonnés</i>	170	-	-
<i>Emprunts obligatoires non subordonnés</i>	171	-	-
<i>Dettes de location-financement et assimilées</i>	172	-	-
<i>Etablissements de crédit</i>	173	31.108.518	29.439.149
<i>Autres emprunts</i>	174	-	-
Dettes commerciales	175	-	-
Acomptes reçus sur commandes	176	-	-
Autres dettes	178/9	1.197.304	1.186.321
Dettes à un an au plus	42/48	9.924.964	7.979.730
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	4.235.950	4.185.933
Dettes financières	43	-	-
<i>Etablissements de crédit</i>	430/8	-	-
<i>Autres emprunts</i>	439	-	-
Dettes commerciales	44	2.993.935	1.441.167
<i>Fournisseurs</i>	440/4	2.993.935	1.441.167
Acomptes reçus sur commandes	46	-	-
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	228.829	395.974
<i>Impôts</i>	450/3	228.829	395.974
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	454/9	-	-
Autres dettes	47/48	2.466.250	1.956.655
Comptes de régularisation	492/3	7.120.164	3.858.487
TOTAL DU PASSIF	10/49	117.230.357	108.284.439

2. Compte de résultats

		Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes et prestations	70/76A	15.416.353	15.939.426
Chiffre d'affaires	70	8.677.512	6.595.725
En cours de fabrication, produits finis et en commandes en cours d'exécution	71	-2.901.446	4.115.311
Productions immobilisées	72	-	-
Autres produits d'exploitation	74	9.009.087	4.907.166
Produits d'exploitation non récurrents	76A	631.201	321.225
Coût des ventes et prestations	60/66A	13.573.261	15.038.829
Approvisionnements et marchandises	60	752.646	6.146.940
<i>Achats</i>	<i>600/8</i>	<i>752.646</i>	<i>6.146.940</i>
<i>Stocks : réduction (augmentation)</i>	<i>609</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Services et biens divers	61	8.937.288	5.603.728
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	-	-
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	1.976.369	1.992.272
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)	631/4	- 10.618	13.668
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisation et reprises)	635/7	857.159	1.007.361
Autres charges d'exploitation	640/8	716.120	274.363
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	-	-
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	344.297	497
Bénéfice (Perte) d'exploitation	9901	1.843.092	900.597
Produits financiers	75/76B	40.907	18.224
Produits financiers récurrents	75	34.090	18.224
<i>Produits des immobilisations financières</i>	<i>750</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Produits des actifs circulants</i>	<i>751</i>	<i>32.833</i>	<i>17.519</i>
<i>Autres produits financiers</i>	<i>752/9</i>	<i>1.257</i>	<i>706</i>
Produits financiers non récurrents	76B	6.817	-
Charges financières	65/66B	234.280	93.186
Charges financières récurrentes	65	234.280	93.186
<i>Charges des dettes</i>	<i>650</i>	<i>233.540</i>	<i>92.245</i>
<i>Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises)</i>	<i>651</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Autres charges financières</i>	<i>652/9</i>	<i>739</i>	<i>942</i>
Charges financières non récurrentes	66B	-	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	9903	1.649.719	825.635

3. Affectation et prélèvements

		Exercice 2022	Exercice 2021
Prélèvements sur les impôts différés	780	55.016	56.963
Transfert aux impôts différés	680	76.719	20.226
Impôts sur le résultat	67/77	0	922
Impôts	670/3	-	4.742
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	-	3.819
Bénéfice (Perte) de l'exercice	9904	1.628.016	861.450
Prélèvements sur les réserves immunisées	789	74.636	61.885
Transfert aux réserves immunisées	689	230.156	60.677
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	9905	1.472.496	862.658
		Exercice 2022	Exercice 2021
Bénéfice (Perte) à affecter	9906	1.472.496	862.658
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(9905)	1.472.496	862.658
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	14P	-	-
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	-	-
sur l'apport	791	-	-
sur les réserves	792	-	-
Affectations aux capitaux propres	691/2	1.472.496	862.658
à l'apport	691	-	-
à la réserve légale	6920	-	-
aux autres réserves	6921	1.472.496	862.658
Bénéfice (Perte) à reporter	(14)	0	0
Intervention d'associés dans la perte	794	-	-
Bénéfice à distribuer	694/6	-	-
Rémunération du capital	694	-	-
Administrateurs ou gérants	695	-	-
Autres allocataires	696	-	-

II. LES COMMENTAIRES FINANCIERS

(Article L1523-16 CDLD)

A. Commentaires à l'ACTIF

1. ACTIFS IMMOBILISES

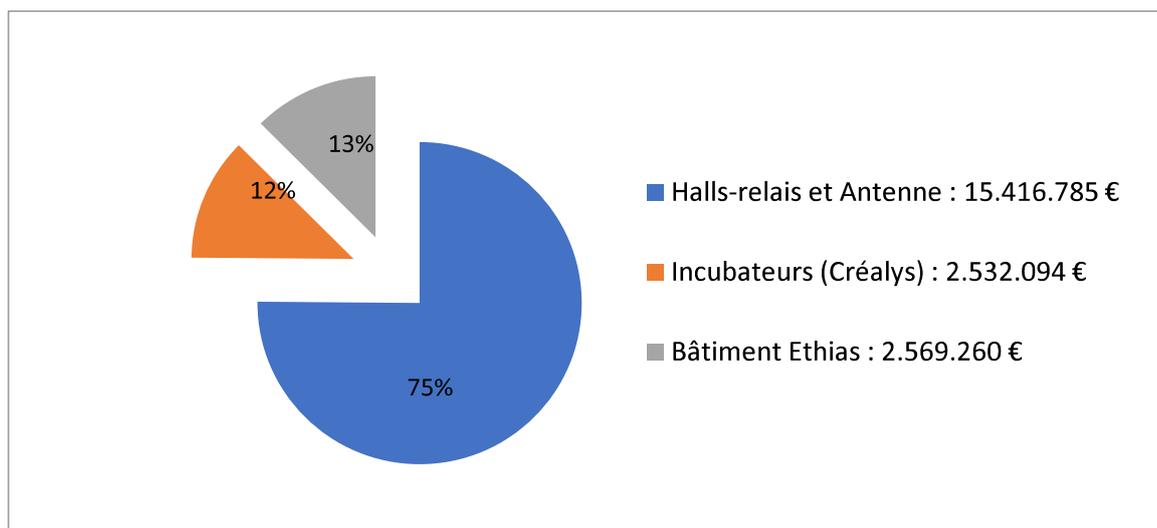
La majorité des **immobilisations corporelles** est constituée :

- de **terrains et constructions** ;

le patrimoine immobilier de l'intercommunale comprend des incubateurs répartis sur l'ensemble de la Province de Namur destinés à l'accueil des entreprises. Notons que l'intercommunale reste également propriétaire :

- du bâtiment occupé par Ethias rue de Fer à Namur ;
- du terrain de la carrière de Lives-Loyers ;
- du terrain du Complexe Sportif d'Anseremme.

Les terrains représentent 2.346.510 € tandis que les constructions s'élèvent à 18.171.629 €



- les **installations, machines et outillages** comprennent essentiellement les systèmes de vidéo-caméra de surveillance des bâtiments, les installations informatiques, les panneaux photovoltaïques;
- le **mobilier** comprend l'aménagement des centres d'entreprises et des espaces communs de nos bâtiments comme Food is Life 2, le Trakk, l'Antenne décentralisée de Mariembourg (Essaimage), Crealys pour un montant total de 96.471€ ;
- les **immobilisations en cours** reprennent les bâtiments en cours d'étude et de construction . Ce poste est essentiellement composé du quartier de l'innovation acquis en 2021.

Les **immobilisations financières** comprennent les participations détenues à hauteur de 19.832 € et des actions et parts pour 2.479 €, dont le détail est repris dans le rapport de participation. Ce poste inclut également les cautions pour un total de 965 €.

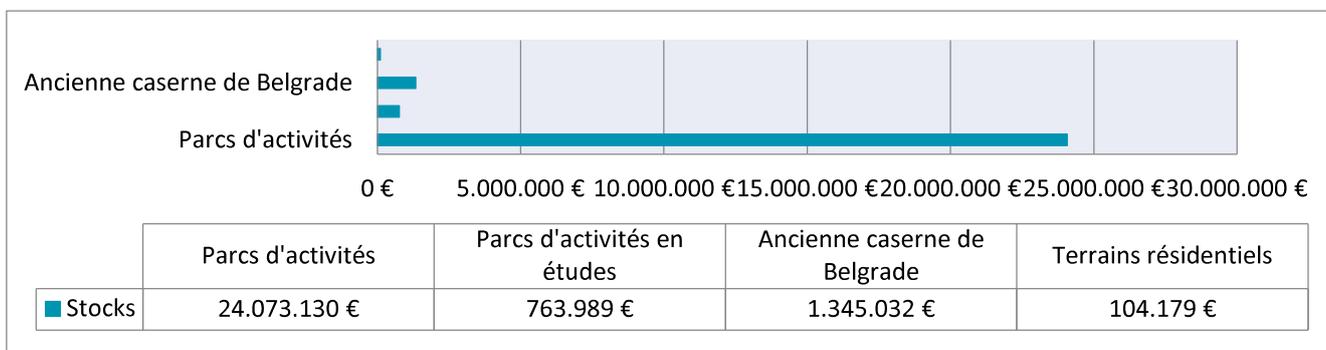
2. ACTIFS CIRCULANTS

Les **créances à plus d'un an** sont constituées des **autres créances** comprenant essentiellement des créances inscrites dans le cadre de la convention SOWAFINAL (Belfius) pour 19.904.379 €. Cette convention s'inscrit dans le cadre des financements alternatifs des subsides des parcs d'activités par le Service Public de Wallonie (Engagement de remboursement par le SPW : capital et intérêts).

Les autres créances concernent :

- Materne à la suite de la vente des entrepôts frigorifiques à Floreffe pour 512.709 € ;
- des prêts covid pour un montant de 62.273 €.

Le **stock** correspond aux **immeubles destinés à la vente** : 26.182.151 € concernent les terrains des parcs d'activités et 104.179 € restant couvrent les terrains résidentiels de Sart-Bernard et Vezin.



Les **créances à un an au plus** comprennent majoritairement les **créances commerciales** avec 13.022.675 € composés essentiellement des subsides à recevoir pour les travaux réalisés dans les parcs d'activités et les constructions de nouveaux bâtiments.

Les **autres créances** s'élèvent à 2.941.746 €. Une grande partie (93%) couvre les créances de la Région wallonne au niveau du capital des emprunts Sowafinal.

Le reste reprend :

- les annuités à la suite de l'étalement du montant dû lors de vente de terrains, carrières ou bâtiments ;
- les cautionnements versés en numéraire et au Comité d'acquisition d'immeubles ;
- les tranches 2023 des 5 emprunts octroyés dans le cadre du Covid

Les **placements de trésorerie** comprennent des fonds placés à moyen ou long terme. Ceux-ci jouent un rôle majeur dans le préfinancement des travaux dans les parcs d'activités et les investissements immobiliers en attente des subsides à recevoir.

Les **valeurs disponibles** couvrent la trésorerie opérationnelle pour 5.743.779 €. Celle-ci est utilisée essentiellement au bon fonctionnement de l'intercommunale.

Les **comptes de régularisation** intègrent les intérêts bancaires perçus en janvier 2023 concernant l'année 2022, des montants de travaux des parcs d'activités à récupérer conventionnellement auprès d'un gestionnaire de réseaux et de communes et des charges à reporter sur l'exercice 2023 (dont des factures d'assurance Ethias).

B. Commentaires au PASSIF

1. CAPITAUX PROPRES

Suite à l'entrée en vigueur du Code des Sociétés et des Associations, le capital a été transféré en **apport indisponible**, lequel s'élève à 1.870.700 €. 60% de l'apport est issu des communes, 30% de la Province de Namur et le solde émane du secteur privé ainsi que du BEP.

Les apports sont représentés par 74.828 actions de 25 €.

Les **réserves** sont scindées en trois catégories :

- les **réserves indisponibles** s'élèvent à 187.533 € ;
- les **réserves immunisées** reprennent les taxations étalées des plus-values réalisées lors des ventes de halls-relais et se chiffrent à 1.219.570 € ;
- les **réserves disponibles** se montent à 48.554.651 €.

Les **subsidés en capital** correspondent aux subsides reçus, sous déduction des amortissements actés, des pouvoirs publics pour les investissements propres de l'Intercommunale dans la construction de bâtiments ainsi que l'intervention de la dotation provinciale pour le site Intermils pour un total de 11.597.601 €.

Les **capitaux propres** s'élèvent à 63.430.054 €, comprenant l'apport, les réserves et les subsides en capital. Les capitaux propres constituent une garantie de solvabilité et d'autofinancement de l'intercommunale.

2. PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES

Les **provisions** pour autres risques et charges, actées en 2022 s'élèvent à 3.940.308 € et sont établies dans le cadre des conventions de financement dans les parcs d'activités.

Les **impôts différés** ont été actés pour 101.735 € à la suite de la taxation étalée sous le régime ISOC sur les subsides en capital (bâtiments) et 407.308 € sur les plus-values réalisées sur les ventes de halls-relais.

3. DETTES

Les **dettes à plus d'un an** sont composées à 96% des **dettes financières** (31.108.518 €) contractées auprès des banques.

Ce montant comprend les emprunts propres au BEP EXPANSION pour un montant de 11.204.139 € et les emprunts résultant des conventions Sowafinal pour un montant de 19.904.379 €. Ces conventions s'inscrivent dans le cadre du financement alternatif des subsides des parcs d'activités par le Service Public de Wallonie (SPW), lequel prend en charge le remboursement du capital et des intérêts.

Les 4% restant couvrent les **autres dettes** dans lesquelles on retrouve 1.197.304 € :

- les garanties et cautionnements (conventions locatives et parcs d'activités) ;
- les différentes avances obtenues sur les acquisitions de terrains (parcs d'activités).

Les **dettes à un an au plus** s'élèvent à 9.924.964 € et regroupent notamment les tranches d'emprunts échéant dans l'année pour 4.235.950 € ainsi que les dettes commerciales pour 2.993.935 €. Les 228.829 € de dettes fiscales, salariales et sociales reprennent le montant de la TVA due sur la déclaration TVA de décembre 2022, le précompte professionnel retenu sur les jetons des administrateurs, payé début 2023 et l'estimation d'impôt.

Dans les autres dettes, on retrouve 2.466.250 € d'acomptes reçus sur les ventes de terrain dont l'acte de vente n'a pas encore été signé en 2022 et une avance du SPW pour le projet Hubs logistiques.

Les **comptes de régularisation** du passif s'élèvent à 7.120.164 €.

On retrouve 36.534 € de charges à imputer correspondant à du précompte mobilier sur des produits de placements.

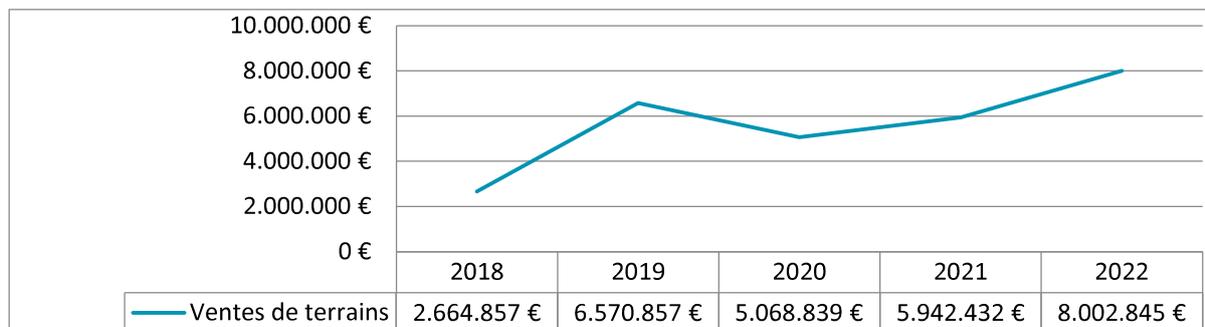
Ce poste comprend également les produits reportés se détaillant comme suit :

- 6.373.543 € de subsides comptabilisés dans le cadre de travaux d'équipement à réaliser dans les zones d'activités économiques et qui seront portés en compte de résultats au rythme de la réalisation des travaux y afférents ;
- 92.670 € de produits à reporter correspondant à une partie de la redevance fixe payée par les carrières CBR – SAGREX SA ;
- 215.477 € de produit à reporter sur travaux de redynamisation ;
- 105.291 € d'indemnités en attente d'un jugement ;
- 291.690 € actés dans le cadre d'un remboursement de subside.

C. Commentaires du COMPTE DE RESULTATS

Les **ventes et prestations** s'élèvent à 15.416.353 €.

L'année 2022 a enregistré un **chiffre d'affaires** de 8.677.512 € contre 6.595.725 € en 2021. Il est constitué majoritairement des ventes de terrains dans les parcs d'activités pour 8.002.845 € et des prestations des centres d'affaires et du Trakk.



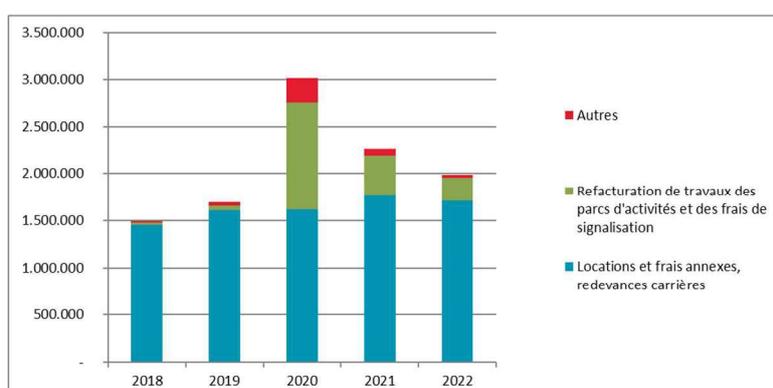
Les **autres produits d'exploitation** s'élèvent à 9.009.087 € en 2022 contre 4.907.166 € en 2021.

Ce montant comprend des subsides et des interventions des pouvoirs publics pour 7.024.538 € :

- 4.785.739 € de la Région wallonne pour financer les travaux dans les parcs d'activités et les acquisitions de terrains ;
- 1.090.569 € d'amortissements de subsides obtenus par la Région wallonne pour le financement de la construction des halls-relais et incubateurs ;
- 251.096 € de contribution forfaitaire de la Province (reçue par l'intermédiaire du BEP) au financement de la politique économique menée par l'Intercommunale ;
- 896.396 € de subsides des communes pour les Parcs d'activités ;
- 738 € de prime Quali watt sur des panneaux photovoltaïques.

Le solde de 1.984.549 € est composé :

- des locations (dont le bâtiment Ethias) et redevances des carrières ;
- des refacturations de frais divers aux locataires, de frais de signalisation, de travaux dans les parcs d'activités ;
- des remboursements auprès de la compagnie d'assurance en cas de sinistre.

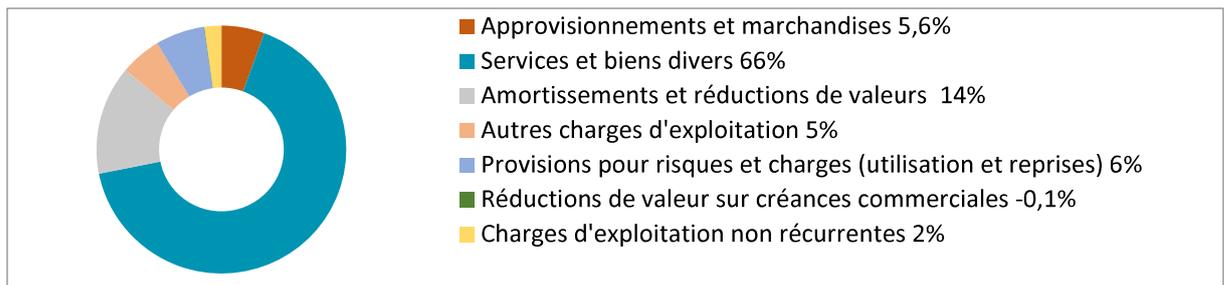


Les produits d'exploitation non récurrents s'élèvent en 2022 à 631.201 € contre 321.225 € en 2021.

Ce poste reprend les produits exceptionnels et non réguliers et on y retrouve essentiellement :

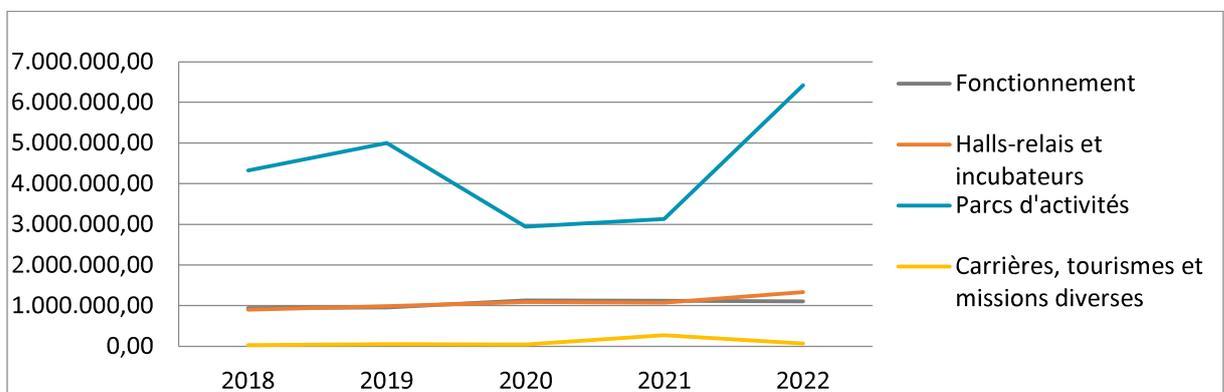
- les plus-values réalisées sur les ventes de hall-relais (terrain compris) pour 325.621 € ;
- l'amortissement exceptionnel du solde des subsides sur les bâtiments vendus.

Le **coût des ventes et prestations** s'élève à 13.573.261 € en 2022 contre 15.038.829 € en 2021.



Les **approvisionnementnements et marchandises** reprennent les achats de terrains destinés à être équipés et vendus au sein des parcs d'activités. En 2022, cela représente un montant de 752.646 € et cela concerne principalement l'extension de Ciney.

Les **services et biens divers** passent de 5.603.728 € en 2021 à 8.937.288 € en 2022. Ils contiennent principalement les travaux dans les parcs d'activités, les frais de fonctionnement généraux, les honoraires, les subventions, les frais de gestion perçus par le BEP sur les ventes de terrains et les locations des bâtiments ainsi que les frais de fonctionnement des bâtiments.



La **dotation aux amortissements** a été constituée conformément aux règles d'évaluation prescrites par le droit comptable. Celle-ci s'élève à 1.976.369 € en 2022.

Les **réductions de valeur sur créances commerciales** reprennent le solde des dotations et reprises sur les créances commerciales dont le recouvrement est compromis ou incertain. Pour l'année 2022, le montant de la reprise nette s'élève à 10.618 €.

Les **provisions pour risques et charges** comprennent les provisions actées dans le cadre des conventions de financement des parcs d'activités. Le montant des dotations s'élève en 2022 à 857.159 €.

Les **autres charges d'exploitations** pour un montant de 716.120 € reprennent principalement la contribution de BEP Expansion dans le financement de la cotisation de responsabilisation due pour le personnel statutaire du BEP pour un montant total de 665.389 €.

Les **charges d'exploitations non récurrentes** représentent 344.297 €, cela concerne l'estimation du remboursement de subside à la suite de la vente d'un hall-relais et un ajustement de décompte de convention de financement pour un parc d'activités économiques.

Les **produits financiers** atteignent en 2022 un montant de 34.090 €. Ils sont composés des produits de placements de trésorerie.

Les **charges financières** s'élèvent en 2022 à 234.280 € et sont composées de 233.540 € d'intérêts financiers sur emprunts et 739 € de frais bancaires.

Le **bénéfice de l'exercice avant impôts** est de 1.649.719 €. Celui-ci est impacté par le niveau élevé de vente de terrains en 2022 et des refacturations des travaux dans les parcs d'activités.

Les **prélèvements sur les impôts différés** sont réalisés au rythme des amortissements des subsides, relatifs à des bâtiments, notifiés avant le 1er janvier 2017 et au rythme de la taxation étalée de plus-values réalisées à la suite de ventes d'immobilisés. Les prélèvements s'élèvent à 55.016 € en 2022.

Le **transfert aux impôts différés** se rapporte à la taxation étalée des plus-values réalisées à la suite des ventes enregistrées de hall-relais pour un montant de 76.719 €.

L'**impôt sur le résultat** est de 0 €.

Jusqu'au 31 décembre 2014, l'intercommunale était soumise à l'impôt des personnes morales. À la suite de la loi-programme du 19 décembre 2014, telle que modifiée par la loi-programme du 10

août 2015, l'intercommunale BEP Expansion est assujettie à l'impôt des sociétés depuis le 1er janvier 2015.

Les **prélèvements sur les réserves immunisées** s'élèvent à 74.636 € et sont actés dans le cadre du remploi de plus-values immunisées pour lesquelles il est opté pour une taxation étalée.

Le **transfert aux réserves immunisées** se rapporte à la taxation étalée des plus-values réalisées à la suite des ventes enregistrées de hall-relais et s'élève à 230.156 €.

Le **bénéfice de l'exercice à affecter** pour l'année 2022 est de 1.472.496 €. Ce résultat positif est affecté en réserves disponibles. Le bénéfice de l'exercice 2022 est influencé par :

- le niveau particulièrement élevé des ventes de terrains dans les parcs d'activités et principalement sur Crealys ;
- la vente du centre technologique sur Crealys et d'un hall-relais.

Ces revenus concourent à la mise en réserve actée en 2022 et constituent des moyens d'autofinancement qui pourront être affectés au financement des investissements prévus par l'intercommunale. En effet, BEP Expansion continue à étudier des dossiers tels que la modernisation du Palais des Expositions ainsi que son parking, le réaménagement des anciens bâtiments provinciaux acquis rue Reine Astrid, la création d'un hub logistique, les équipements des parcs d'activités et la construction de bâtiments relais prévus au budget de l'intercommunale. Ces investissements représentent plusieurs millions d'euros.

III. LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le Code des Sociétés et des Associations impose au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion. **L'évolution des affaires, des résultats et la situation de la société** sont analysés en détail dans les commentaires financiers, le budget et le rapport d'activités de l'institution.

Outre ces éléments, les informations suivantes sont communiquées à l'assemblée générale :

a) RISQUES ET INCERTITUDES

Le conseil d'administration ne peut préjuger des risques inhérents à toute activité économique et qui pourraient modifier les perspectives de la société.

La crise énergétique et l'inflation affectent plus particulièrement l'activité économique de la Belgique en 2022 et se prolongent en 2023. L'intercommunale continuera de mesurer en 2023 les effets financiers de cette situation exceptionnelle.

Tenant compte des comptes annuels de la société, aucun autre risque majeur n'est à signaler quant à la continuité de l'entreprise.

b) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

c) CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Néant

d) ACTIVITES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

e) SUCCURSALES DE LA SOCIETE

Néant

f) JUSTIFICATION DES REGLES COMPTABLES DE CONTINUITE

Néant

g) UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

L'intercommunale n'a pas pour politique de recourir à l'usage d'instruments financiers particuliers l'exposant à des risques financiers.

h) CONFLIT D'INTERET

Il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts durant l'exercice écoulé.

IV. LES REGLES D'ÉVALUATION

La législation relative aux comptes annuels des entreprises impose à chaque entreprise de déterminer les règles qui président aux évaluations nécessaires pour établir l'inventaire, et notamment, aux constitutions et ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations.

Dans une perspective de continuité des activités de l'entreprise et en application des principes de prudence, sincérité et bonne foi, les règles d'évaluation suivantes sont d'application :

ACTIF

Les **FRAIS D'ÉTABLISSEMENTS** sont repris à leur valeur d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements appropriés, par tranches annuelles de 20 % au moins.

Les **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES** sont évaluées à leur valeur d'acquisition (les immobilisations incorporelles autres que celles acquises de tiers ne sont portées à l'actif que pour leur coût de revient). Les amortissements sont pratiqués d'une manière régulière sur base des taux correspondant d'une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisations concernées, à savoir :

Concessions, brevets, licences, etc...	Linéaire	de 3 à 5 ans
--	----------	--------------

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise. C'est le cas des immobilisations incorporelles désaffectées qui font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les **IMMOBILISATIONS CORPORELLES** sont reprises à leur valeur d'acquisition.

Les immobilisations corporelles dont l'usage est limité dans le temps font l'objet d'amortissements pratiqués régulièrement sur base de taux correspondant d'une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisations concernées, à savoir :

Terrains et constructions

Terrains

Constructions	Linéaire	
Immeubles à usage de bureaux		de 25 à 33 ans
Voiries, égouttages et pont		de 20 à 30 ans
Bâtiments industriels, garages et équipements industriels		20 ans
Aménagements	Linéaire	
Aménagements industriels		de 10 à 20 ans
Aménagements des immeubles à usage de bureaux		de 10 à 20 ans

Les honoraires peuvent être amortis distinctement sur 5 ans

Installations, machines et outillages

Matériel d'exploitation et installations diverses		de 5 à 20 ans
Petit outillage		de 3 à 5 ans

Les honoraires peuvent être amortis distinctement sur 5 ans

Mobilier et matériel roulant

Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	
Mobilier de bureau		de 5 à 10 ans
Matériel de bureau		de 3 à 5 ans
Matériel informatique		de 3 à 5 ans
Matériel roulant et engins de génie civil	Linéaire	
Matériel roulant - Camions		de 5 à 10 ans
Matériel roulant - Camionnettes		de 5 à 10 ans
Matériel roulant - Voitures		5 ans
Engins de génie civil		de 5 à 10 ans
Matériel roulant d'occasion		de 2 à 5 ans

Autres immobilisations corporelles

Aménagements, installations et constructions	Linéaire	de 5 à 20 ans
--	----------	---------------

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise. C'est le cas des immobilisations corporelles désaffectées qui font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

L'entreprise peut procéder à la réévaluation de ses immobilisations corporelles lorsque la valeur de celles-ci présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable et que l'entreprise puisse supporter le coût supplémentaire de l'amortissement généré par cette réévaluation.

Les **IMMOBILISATIONS FINANCIERES** sont reprises à leur valeur nominale.

Ces immobilisations font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Les créances portées sous cette rubrique font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis. Elles peuvent également faire l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable (nominale).

Les **CREANCES A PLUS D'UN AN** sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

Ces créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou partie incertaine ou compromis.

Les **STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION**

Les approvisionnements et les marchandises sont évalués à leur valeur d'acquisition. Ceux-ci font l'objet d'une réduction de valeur en fonction de leur degré d'obsolescence ou d'utilisation escomptée.

L'évaluation des stocks d'immeubles destinés à la vente est effectuée au prix de revient tenant compte de tous les frais d'acquisition et d'équipement, sous déduction des subsides et

interventions relatifs à ceux-ci. Les charges financières sont portées annuellement en augmentation de la valeur des terrains et zonings. Des réductions de valeur sont appliquées, le cas échéant, conformément aux dispositions du code des sociétés.

Les **CREANCES A UN AN AU PLUS** sont reprises à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réductions de valeur si des risques d'irrecouvrabilité existent.

Les **PLACEMENTS DE TRESORERIE** sont repris à leur valeur nominale. Les titres à revenu fixe sont évalués à leur valeur d'acquisition. Les placements de trésorerie font l'objet de réduction de valeur lorsque leur valeur de réalisation, à la date de clôture de l'exercice, est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Les **VALEURS DISPONIBLES** sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers. Les valeurs libellées en devise étrangère sont converties en Euros au cours de clôture (31 décembre) et les écarts de conversion constatés sont considérés comme réalisés et sont pris en résultats.

PASSIF

L'**APPORT INDISPONIBLE** est repris à sa valeur nominale telle que déterminée par les statuts de l'entreprise.

Les **RESERVES** sont reprises à leur valeur nominale.

Les **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES** sont reprises à leur valeur nominale et sont revues chaque année en fonction des éléments qui les justifient.

Les **DETTES A PLUS D'UN AN** sont portées au bilan à leur valeur nominale telles que déterminées par les contrats d'emprunts établis par les organismes financiers.

Les **DETTES A UN AN AU PLUS** sont reprises au passif à leur valeur nominale telles que déterminées par les contrats d'emprunts établis par les organismes financiers.

Les **DETTES FINANCIERES** sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers. Les valeurs libellées en devise étrangère sont converties en Euros en cours de clôture (31 décembre) et les écarts de conversion constatés sont considérés comme réalisés et sont pris en résultats.

Les **DETTES COMMERCIALES** sont reprises à leur valeur nominale.

Les **DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES** sont portées au passif du bilan à leur valeur nominale.

Les **DETTES DIVERSES** sont reprises à leur valeur nominale.

COMPTE DE RESULTATS

Le résultat de l'exercice tient compte de toutes les charges et de tous les produits afférents à l'exercice ou à des exercices antérieurs, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges et produits, sauf si l'encaissement de ces produits est incertain.

Il tient compte également de tous les risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs, même si ces risques, pertes ou dépréciations, ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle ils sont arrêtés par le conseil d'administration.

Les règles d'évaluation sont définies pour chaque élément du patrimoine de l'entreprise. Leur application est identique d'un exercice à l'autre. Toutefois, elles peuvent être adaptées dans les cas exceptionnels lorsque leur application ne conduirait pas au respect du prescrit de l'image fidèle.

V. LA LISTE DES GARANTIES

Aucune garantie n'est accordée par l'Intercommunale BEP Expansion.

VI. LES MARCHES PUBLICS

(Article L1523-13§3 CDLD)

Conformément à l'article L1523-13§3 CDLD, le présent rapport intègre la liste des adjudicataires des marchés de travaux, de fournitures ou de services, en 2021, pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du cahier général des charges. Cette liste précise le mode de passation du marché en vertu duquel ils ont été désignés.

PE : Publicité européenne

PN : Publicité nationale

PNDAPP : Procédure négociée directe avec publication préalable

PNSPP : Procédure négociée sans publication préalable

PO : Procédure ouverte

Type de marché	Nom du marché	Procédure	Publicité	Date attribution	Montant total du marché HTVA	Adjudicataires
Marché de travaux	PAE de Beauraing - Création de la phase 3 de voiries, égouttage, distribution d'eau	PO	PN	25-04-22	1.297.643,63 €	Association momentanée Magerat - Colleaux, Rue Paul Dubois, 58 à 6920 Wellin
Marché de services	Désignation d'un commissaire parmi les réviseurs d'entreprises pour la période 2022-2024	PNSPP	-	25-04-22	30.375 €	SRL Knaepen Lafontaine, chaussée de Marche 585 à 5101 Erpent
Marché de travaux	PAE de Rochefort - Extension de la Rue de la Griotte - Electrification et pose du gaz Ores	Droit exclusif	-	25-04-22	93.742,79 €	Ores - Avenue Jean Merno, 14 à 6041 Gosselies
Marché de travaux	Création du parc d'activité économique de Care-Ys® - Voirie, égouttage, distribution d'eau	PO	PN	16-05-22	1.974.534,49 €	Wanty SA, rue des mineurs 25 à 7134 Binche
Marché de travaux	PAE de Crealys Equipement Ores en gaz et électricité d'une partie de la Rue Jean Sonet	Droit exclusif	-	11-07-22	93.866,43 €	Ores - Avenue Jean Merno, 14 à 6041 Gosselies
Marché de services	Tous les PAE – Accord-cadre en hydrologie – 2022	PNSPP	-	22-08-22	130.000 €	Géolys (Ciney), Rue des Champs Elysées, 4 à 5590 Ciney
Marché de travaux	PAE de Condrols (extension de Ciney-Hamois) - Voirie, égouttage et distribution d'eau phase 1	PO	PN	12-12-22	3.956.509,42 €	Nonet s.a., rue de la Vieille Sambre, 162 à 5150 Mornimont
Marché de travaux	PAE de Condrols – Extension phase 1 – Equipement Ores en gaz et électricité	Droit exclusif	-	12-12-22	2.140.406,07 €	Ores - Avenue Jean Merno, 14 à 6041 Gosselies

VII. LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS ANNUELLES

(Article L1523-1bis CDLD)

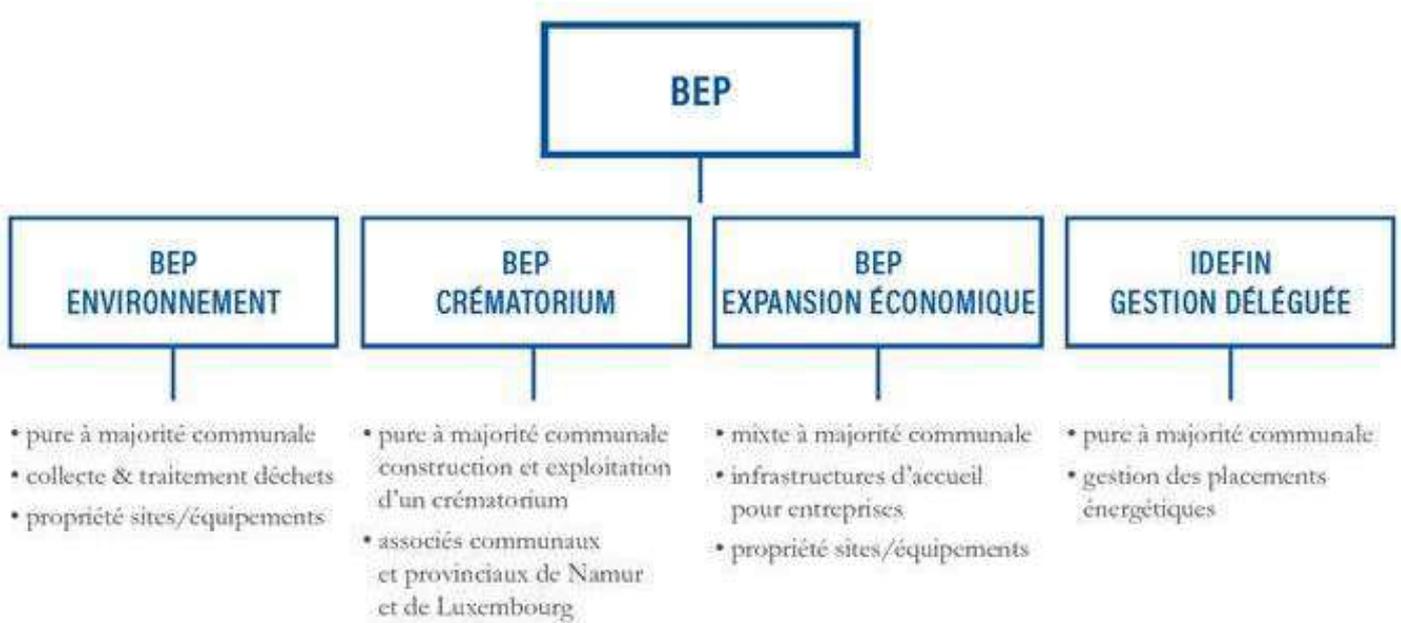
En vertu de l'article L1532-1bis du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, ci-dessous la liste des présences de la séance formative du Conseil d'administration du 19 septembre 2022 ayant pour objet « Exposé sur les enjeux de la gestion des eaux sur les PAE » :

Groupe Communes	
Prénom	Nom
Frédéric	Botin
Jean-Marie	Cheffert (Président)
Jeannine	Denis
Frédéric	Dumont
Chantal	Eloin-Goetghebuer
Philippe	Rennotte
Groupe Province	
Etienne	Bertrand
Patricia	Brabant
Luc	Delire
Pierre	Helson
Cécile	Op de Beeck
Jean-Marie	Theret

VIII. LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION

(Article L1523-16 CDLD)

A. Structure des intercommunales



B. Composition des instances

Période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

1. Composition du Conseil d'administration :

Conseil d'administration

Fonction	Nom et Prénom	Groupe
Président	Cheffert Jean-Marie	Commune
Vice-président	Coopmans Gauthier	Commune
Administrateurs	Bertrand Etienne	Province
	Bogaerts Eric	Province
	Botin Frédérick (<i>entrée le 25/04/2022</i>)	Commune
	Brabant Patricia	Province
	Chintinne Grégory	Commune
	Costantini Benjamin	Commune
	Delire Luc	Province
	Denis Jeannine	Commune
	Dumont Frédéric	Commune
	Eloin Goetghebuer Chantal	Commune
	Fournaux Richard (<i>sortie le 11/07/2022</i>)	Province
	Gengler Isabelle (<i>sortie le 16/05/2022</i>)	Province
	Helson Pierre (<i>entrée le 11/07/2022</i>)	Province
	Henrard Ludovic	Commune
	Laurant Myriam	Commune
Op de Beeck Cécile (<i>entrée le 16/05/2022</i>)	Province	
Poulin Christine	Commune	
Rennotte Philippe	Commune	
Rochet Bénédicte	Province	
Theret Jean-Marie	Province	

Van Roy Dominique (*sortie le* Commune
28/02/2022)

2. Composition du Comité de rémunération :

<i>Fonction</i>	Nom et Prénom
<i>Membres</i>	Brabant Patricia
	Henrard Ludovic
	Poulin Christine
	Rennotte Philippe
	Theret Jean-Marie

3. Composition du Comité d'audit :

<i>Fonction</i>	Nom et Prénom
<i>Membres</i>	Brabant Patricia
	Henrard Ludovic
	Poulin Christine
	Rennotte Philippe
	Theret Jean-Marie

C. Réunion des instances

Réunion des instances pour l'année 2022 :

- Assemblée Générale :
 - Le 21 juin 2022 ;
 - Le 15 décembre 2022.

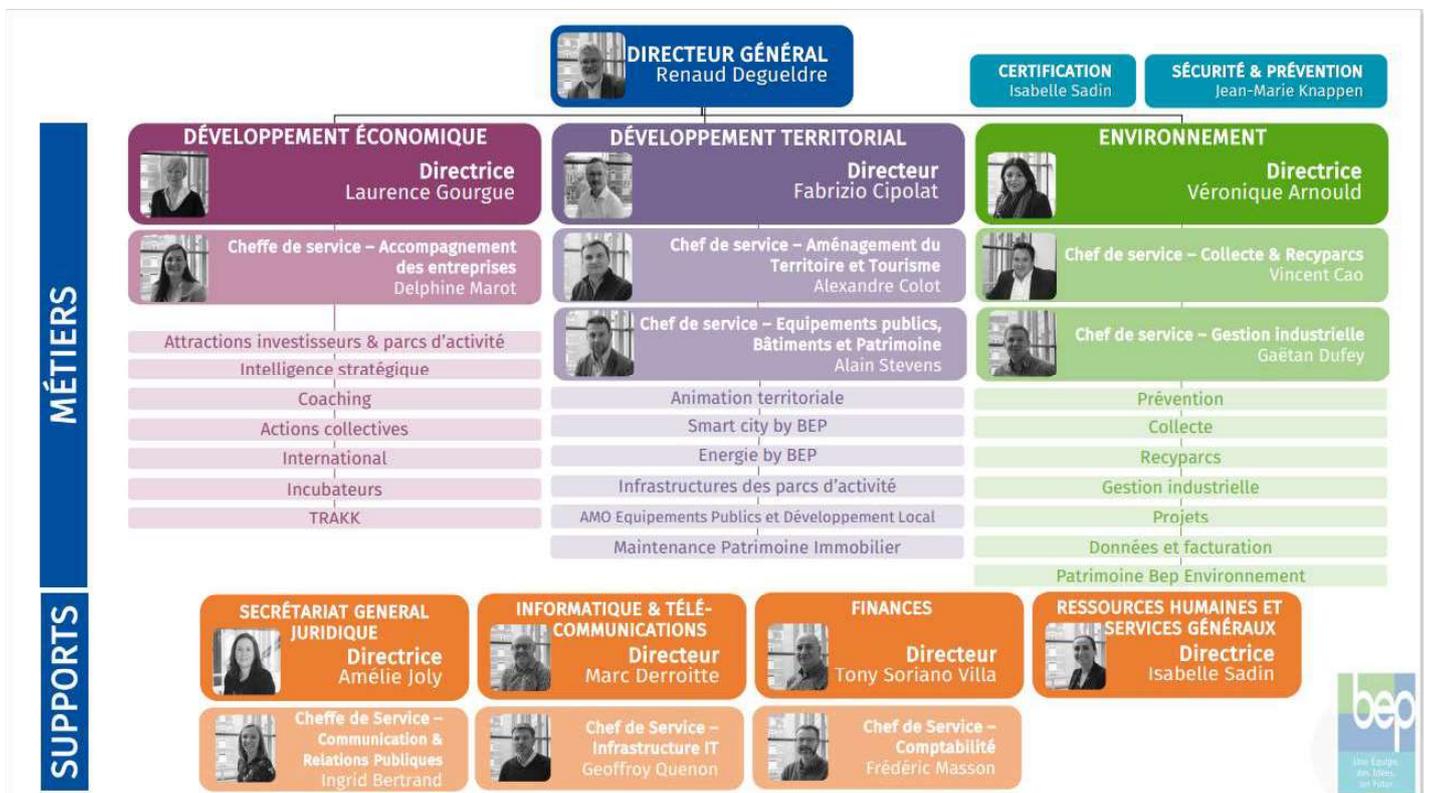
- Conseil d'administration :
 - Le 24 janvier 2022 ;
 - Le 21 février 2022 ;
 - Le 21 mars 2022 ;
 - Le 25 avril 2022 ;
 - Le 16 mai 2022 ;
 - Le 20 juin 2022 ;
 - Le 11 juillet 2022 ;
 - Le 22 août 2022 ;

- Le 19 septembre 2022 ;
 - Le 10 octobre 2022 ;
 - Le 21 novembre 2022 ;
 - Le 12 décembre 2022.
- Comité d'audit :
 - Le 19 avril 2022 ;
 - Le 13 juin 2022 ;
 - Le 10 octobre 2022.
 - Comité de rémunération :
 - Le 21 mars 2022.

IX. L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION

(Article L1523-16 CDLD)

Voici l'organigramme fonctionnel du BEP, structure faîtière de l'ensemble de l'organisation.



X. LES LIGNES DE DEVELOPPEMENT

(Article L1523-16 CDLD)

BEP Expansion Economique, Intercommunale thématique gérée par le BEP, a pour mission d'aménager et de gérer des équipements infrastructurels tels que des parcs d'activités, bâtiments-relais et incubateurs, parc scientifique, en appui de la politique menée par les instances provinciales, régionales et européennes, en coordination avec les Communes membres.

A ce titre, les lignes de développement de BEP Expansion Economique visent à :

- **Développer et équiper des parcs de qualité**, adaptés au tissu économique régional, provincial et local ;
- Mettre à disposition des entreprises une offre variée et adaptée **de parcs d'activité économique** sur l'ensemble du territoire provincial ;
- Construire et gérer, seul ou en partenariat, des infrastructures tels que **hall-relais, centre d'entreprises, hub créatif, espace de coworking, ...** pour permettre aux jeunes entreprises de disposer facilement et à un tarif abordable d'une implantation.

XI. LE PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

(Article L1523-16 CDLD)

EVOLUTION COMPTES ET BUDGETS

COMPTES				BUDGETS prévisionnels		
Approuvés **				Prévisionnels		
2020	2021	2022	DEPENSES	2023	2024	2025
1.690.396	1.242.243	1.811.161	Fonctionnement général	1.511.145	1.538.041	1.573.073
2.895.019	5.855.078	1.741.749	Halls-Relais & patrimoine	2.588.572	3.679.394	1.310.927
4.055.496	6.618.533	7.697.117	Parcs d'activités économiques	14.677.333	17.998.198	21.897.493
504.918	537.583	1.169.267	Parc Scientifique CREALYS	715.082	488.827	580.520
17.091	4.419	2.449	Carrières	57.965	8.124	8.449
27.156	500.425	606.161	Missions Diverses	304.712	1.786.046	71.527
0	0	4.997	Tourisme	158.791	0	0
1.288.084	1.692.549		<i>Remboursement du capital</i>			
10.478.160	16.450.829	13.032.901		20.013.600	25.498.630	25.441.989

2020	2021	2022	RECETTES *	2023	2024	2025
512.300	373.765	397.895	Fonctionnement général	271.096	274.096	277.096
1.070.905	1.356.846	3.740.994	Halls-Relais & patrimoine	2.834.371	4.261.664	939.290
6.972.730	7.673.878	12.360.311	Parcs d'activités économiques	12.898.765	11.546.060	17.510.931
821.916	589.453	4.508.264	Parc Scientifique CREALYS	2.678.225	481.814	501.087
96.491	82.479	55.640	Carrières	93.884	44.762	46.552
815.437	820.966	1.446.300	Missions Diverses	958.526	2.498.271	966.406
0	0	0	Tourisme	0	0	0
	5.619.679		<i>Financement</i>	305.760	7.128.839	5.335.138
10.289.779	16.517.066	22.509.404		20.040.627	26.235.506	25.576.500

* Les budgets des recettes comprennent les financements des investissements

** transformé en flux financier

COMPTES ANNUELS

Bep Expansion 2022



**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION **Société intercommunale BEP Expansion Economique**Forme juridique¹ : **Société coopérative**Adresse: **Avenue Sergent Vrithoff**N°: **2**Code postal: **5000**Commune: **Namur**Pays: **Belgique**Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Liège, division Namur**Adresse Internet² : **www.bep.be**Adresse e-mail² :

Numéro d'entreprise

0201.400.011DATE **17-02-20** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.Ce dépôt concerne³ : les COMPTES ANNUELS en **EUROS (2 décimales)**⁴approuvés par l'assemblée générale du **20-06-23** les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-22

au

31-12-22

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-21

au

31-12-21Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~⁵ identiques à ceux publiés antérieurement.Nombre total de pages déposées: **35**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.4, 6.4.1, 6.5.2, 6.11, 6.14, 6.17, 6.18.1, 6.18.2, 6.19, 6.20, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15

Signature
(nom et qualité)Signature
(nom et qualité)

1 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

2 Mention facultative.

3 Cocher les cases ad-hoc.

4 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

5 Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

BERTRAND Etienne

Rue du Comté 75, 5140 Ligny, Belgique

Mandat: Administrateur

BOGAERT Eric

Rue des Buisières 29, 5650 Pry, Belgique

Mandat: Administrateur

BOTIN Frédéric

Avenue du Sainfoin 21, 5590 Ciney, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 25/04/2022

BRABANT Patricia

Rue de la Chapelle 21, 5310 Eghezée, Belgique

Mandat: Administrateur

CHEFFERT Jean-Marie

Rue Bragard 7, 5590 Ciney, Belgique

Mandat: Président du Conseil d'Administration

CHINTINNE Grégory

Rue Croix-Meurice Morialmé 306, boîte A, 5621 Morialmé, Belgique

Mandat: Administrateur

COOPMANS Gauthier

Rue Isabelle Brunell 28, 5330 Sart-Bernard, Belgique

Mandat: Vice-président du Conseil d'Administration

COSTANTINI Benjamin

Rue Pré des Dames 2, boîte A, 5300 Andenne, Belgique

Mandat: Administrateur

DELIRE Luc

Chaussée de Dinant 137, 5170 Rivière, Belgique

Mandat: Administrateur

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

DENIS Jeannine

Rue de la Treille 7, 5030 Grand-Manil, Belgique

Mandat: Administrateur

DUMONT Frédéric

Rue de la Pêcherie 45, 5060 Sambreville, Belgique

Mandat: Administrateur

ELOIN GOETGHEBUER Chantal

Rue des Rêches 18, 5530 Godinne, Belgique

Mandat: Administrateur

FOURNEAUX Richard

Rue de Bonsecours 21, 5500 Dinant, Belgique

Mandat: Administrateur, fin: 11/07/2022

HELSON Pierre

Rue de Morialmé 50, 5621 Thy-le-Bauduin, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 11/07/2022

HENRARD Ludovic

Rue de Timont 11, 5651 Laneffe, Belgique

Mandat: Administrateur

LAURANT Myriam

Rue de la Ringe 10, 5550 Vresse-sur-Semois, Belgique

Mandat: Administrateur

OP DE BEEK Cécile

Rue du collège 19, 5060 Sambreville, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 16/05/2022

POULIN Christine

Rue du Sarazin 4, 5650 Fraire, Belgique

Mandat: Administrateur

RENNOTTE Philippe

Rue du Vicinal 36, 5380 Fernelmont, Belgique

Mandat: Administrateur

ROCHET Bénédicte

Rue de Corroy 47, 5640 Mettet, Belgique

Mandat: Administrateur

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

THERET Jean-Marie

Rue du Charme 10, 5550 Vresse-sur-Semois, Belgique

Mandat: Administrateur

VAN ROY Dominique

Rue du Vieilahaut 35, boîte A, 5310 Aische-en-Refail, Belgique

Mandat: Administrateur, fin: 28/02/2022

KNAEPEN LAFONTAINE Réviseurs SRL 0413.343.922

Chaussée de Marche 585, 5101 Erpent, Belgique

Numéro de membre: B00255

Mandat: Commissaire

Représenté par:

1. KNAEPEN Philippe

Chaussée de Marche 585 5101 Erpent Belgique

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels **,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	23.741.655,30	25.804.652,49
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	23.718.379,36	25.756.587,20
Terrains et constructions		22	20.518.138,67	22.455.130,14
Installations, machines et outillage		23	147.493,54	165.759,22
Mobilier et matériel roulant		24	96.471,00	179.421,69
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	2.956.276,15	2.956.276,15
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	23.275,94	48.065,29
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	19.832,00	44.621,35
Participations		282	19.832,00	44.621,35
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	3.443,94	3.443,94
Actions et parts		284	2.479,00	2.479,00
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	964,94	964,94

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>93.488.701,23</u>	<u>82.479.786,57</u>
Créances à plus d'un an		29	20.479.360,93	22.180.922,94
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	20.479.360,93	22.180.922,94
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	26.286.330,35	29.187.776,84
Stocks		30/36	26.286.330,35	29.187.776,84
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35	26.286.330,35	29.187.776,84
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	15.964.420,92	10.739.631,49
Créances commerciales		40	13.022.675,19	7.947.437,00
Autres créances		41	2.941.745,73	2.792.194,49
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	24.621.106,92	16.509.532,05
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	24.621.106,92	16.509.532,05
Valeurs disponibles		54/58	5.743.779,17	3.677.328,36
Comptes de régularisation	6.6	490/1	393.702,94	184.594,89
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>117.230.356,53</u>	<u>108.284.439,06</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
		10/15	<u>63.430.054,32</u>	<u>62.250.263,10</u>
Apport	6.7.1	10/11	1.870.700,00	1.870.700,00
Disponible		110		
Indisponible		111	1.870.700,00	1.870.700,00
Plus-values de réévaluation				
		12		
Réserves				
		13	49.961.753,45	48.333.737,17
Réserves indisponibles		130/1	187.532,50	187.532,50
Réserves statutairement indisponibles		1311	187.532,50	187.532,50
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	1.219.569,80	1.064.049,69
Réserves disponibles		133	48.554.651,15	47.082.154,98
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		
Subsides en capital		15	11.597.600,87	12.045.825,93
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net	6	19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
		16	<u>4.449.351,83</u>	<u>3.570.490,31</u>
Provisions pour risques et charges				
		160/5	3.940.308,14	3.083.149,41
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	3.940.308,14	3.083.149,41
Impôts différés		168	509.043,69	487.340,90

⁶ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>49.350.950,38</u>	<u>42.463.685,65</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	32.305.822,45	30.625.469,25
Dettes financières		170/4	31.108.518,04	29.439.148,54
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	31.108.518,04	29.439.148,54
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	1.197.304,41	1.186.320,71
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	9.924.964,08	7.979.729,65
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	4.235.949,87	4.185.933,36
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.993.934,85	1.441.167,15
Fournisseurs		440/4	2.993.934,85	1.441.167,15
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	228.829,36	395.974,14
Impôts		450/3	228.829,36	395.974,14
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	2.466.250,00	1.956.655,00
Comptes de régularisation	6.9	492/3	7.120.163,85	3.858.486,75
TOTAL DU PASSIF		10/49	117.230.356,53	108.284.439,06

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	15.416.353,13	15.939.426,22
Chiffre d'affaires	6.10	70	8.677.511,71	6.595.724,64
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	-2.901.446,49	4.115.311,09
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	9.009.087,38	4.907.165,91
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	631.200,53	321.224,58
Coût des ventes et des prestations		60/66A	13.573.261,14	15.038.828,83
Approvisionnements et marchandises		60	752.645,87	6.146.940,20
Achats		600/8	752.645,87	6.146.940,20
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	8.937.288,44	5.603.728,13
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.976.369,29	1.992.271,99
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-10.618,24	13.668,22
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	857.158,73	1.007.360,81
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	716.120,46	274.362,71
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	344.296,59	496,77
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	1.843.091,99	900.597,39

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	40.906,64	18.224,24
Produits financiers récurrents		75	34.089,57	18.224,24
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	32.832,94	17.518,53
Autres produits financiers	6.11	752/9	1.256,63	705,71
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	6.817,07	
Charges financières		65/66B	234.279,56	93.186,47
Charges financières récurrentes	6.11	65	234.279,56	93.186,47
Charges des dettes		650	233.540,39	92.244,78
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	739,17	941,69
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	1.649.719,07	825.635,16
Prélèvement sur les impôts différés		780	55.015,96	56.962,76
Transfert aux impôts différés		680	76.718,75	20.225,56
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77		922,44
Impôts		670/3		4.741,79
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		3.819,35
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	1.628.016,28	861.449,92
Prélèvement sur les réserves immunisées		789	74.636,14	61.884,53
Transfert aux réserves immunisées		689	230.156,25	60.676,67
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	1.472.496,17	862.657,78

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	1.472.496,17	862.657,78
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	1.472.496,17	862.657,78
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	1.472.496,17	862.657,78
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	1.472.496,17	862.657,78
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)		
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	53.553.182,42
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	520.118,00	
Cessions et désaffectations	8171	3.150.263,04	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	50.923.037,38	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	31.098.052,28
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	1.872.730,00	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	2.565.883,57	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	30.404.898,71	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	<u>20.518.138,67</u>	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	442.415,73

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8162 2.422,92

Cessions et désaffectations

8172

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8182

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8192 444.838,65

Plus-values au terme de l'exercice

8252P xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8212

Acquises de tiers

8222

Annulées

8232

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8242

Plus-values au terme de l'exercice

8252

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322P xxxxxxxxxxxxxxx

276.656,51

Mutations de l'exercice

Actés

8272

20.688,60

Repris

8282

Acquis de tiers

8292

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8302

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8312

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322 297.345,11

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(23) 147.493,54

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	659.756,12

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

8163	2.400,00
8173	2.926,25
8183	

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8193	659.229,87
------	------------

Plus-values au terme de l'exercice

8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
-------	------------------	--

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)

8213
8223
8233
8243

Plus-values au terme de l'exercice

8253

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	480.334,43
-------	------------------	------------

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

8273	82.950,69
8283	
8293	
8303	526,25
8313	

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8323	562.758,87
------	------------

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(24)	<u>96.471,00</u>
------	------------------

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.956.276,15

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8166

Cessions et désaffectations

8176

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8186

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8196

2.956.276,15

Plus-values au terme de l'exercice

8256P

xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8216

Acquises de tiers

8226

Annulées

8236

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8246

Plus-values au terme de l'exercice

8256

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326P

xxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actés

8276

Repris

8286

Acquis de tiers

8296

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8306

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8316

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(27)

2.956.276,15

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	223.109,10
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372	24.789,35	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	198.319,75	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	178.487,75
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	178.487,75	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	<u>19.832,00</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	<u> </u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	<u> </u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	9.916,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	9.916,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	7.437,00
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	7.437,00	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>2.479,00</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>xxxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u>964,94</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>964,94</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS**PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
Port Autonome de Namur Pas de forme juridique Boulevard Léopold 7 5000 Namur Belgique 0218.569.902	Parts	8.000	15,70	0,00	31/12/2021	EUR	17.719.482	172.317
INASEP Société coopérative à responsabilité limitée Rue des Viaux 1 , boîte b 5100 Naninne Belgique 0218.735.790	Parts sociales	400	4,82	0,00	31/12/2021	EUR	44.735.772	1.979.155

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52	7.000.000,00	8.000.000,00
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	17.621.106,92	8.509.532,05
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	12.000.393,62	6.399.999,96
de plus d'un mois à un an au plus	8687	5.620.713,30	2.109.532,09
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Facture Ethias 23

Conventions Communes redynamisation

Exercice
85.954,61
307.748,33

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DE L'APPORT

Apport

Disponible au terme de l'exercice
 Disponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXXXXXXXX	
(110)		
111P	XXXXXXXXXXXXXXXX	1.870.700,00
(111)	1.870.700,00	
8790		
87901		
8791		
87911		

Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces
 dont montant non libéré
 En nature
 dont montant non libéré

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	74.828
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Modifications au cours de l'exercice

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

Parts

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	0201.400.011
----	--------------

C-app 6.7.1

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

Etat du capital

BEP Expansion

Membres Nombre de parts

Communes	44.968
Province de Namur	22.484
Privés	7.376

74.828

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Convention de financements

Exercice
3.940.308,14

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	4.235.949,87
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	4.235.949,87
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

(42) 4.235.949,87

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	12.190.437,15
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	12.190.437,15
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	285.873,91

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912 12.476.311,06

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	18.918.080,89
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	18.918.080,89
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	911.430,50

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913 19.829.511,39

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	24.998.255,53
8931	
8941	
8951	
8961	24.998.255,53
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	24.998.255,53
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	228.829,36
450	
9076	
9077	

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Subsides à reporter

Indemnité dans le cadre d'un litige

Produits à reporter

Canon

Participations à reporter

Charges à imputer

Exercice
6.373.542,62
105.290,87
93.019,97
177,66
215.476,64
332.656,09

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	3.414,44	14.032,68
Reprises	9113	14.032,68	364,46
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	857.158,73	1.007.360,81
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	11.580,28	13.495,76
Autres	641/8	704.540,18	260.866,95
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	638.017,60	321.224,58
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	631.200,53	321.224,58
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	325.620,53	80.902,22
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	305.580,00	240.322,36
Produits financiers non récurrents	(76B)	6.817,07	
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769	6.817,07	
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	344.296,59	496,77
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	344.296,59	496,77
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		496,77
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	344.296,59	
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Exonération des primes et subsides en capital et intérêt régionaux

Dépenses non admises

Déduction pour investissement

Codes	Exercice
9134	
9135	10.670,88
9136	10.670,88
9137	
9138	
9139	
9140	
	-1.305.737,49
	316.896,00
	-483.654,08

Exercice

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**Sources de latences fiscales**

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	314.727,68	708.769,69
9146	1.036.744,51	1.208.700,32
9147	16.650,81	15.510,26
9148		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION		
9252	19.832,00	44.621,35
9262	19.832,00	44.621,35
9272		
9282		
9292	487.437,88	
9302		
9312	487.437,88	
9352	1.333.350,59	
9362		
9372	1.333.350,59	

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	65.940,01
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	9.680,00
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RAPPORT DU COMMISSAIRE- REVISEUR

Bep Expansion 2022



BEP EXPANSION ECONOMIQUE SC

A l'attention du Conseil d'administration
Avenue Sergent Vrithoff 2
5000 NAMUR

Erpent, le 13 avril 2023

Mesdames, Messieurs les Administrateurs,

Nous avons procédé, dans le cadre du mandat de Commissaire qui nous a été confié par l'Assemblée générale, à l'audit des comptes annuels de l'Intercommunale BEP EXPANSION ECONOMIQUE SC relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2022 et de leurs annexes, conformément aux Normes Internationales d'Audit (normes ISA) telles qu'applicables en Belgique. Ces comptes annuels font apparaître un total de bilan de 117.230.356,53 EUR et un bénéfice de 1.472.496,17 EUR.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nous rappelons que :

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de l'Intercommunale, ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle le Conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de l'Intercommunale.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- *nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Intercommunale ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Intercommunale à poursuivre son exploitation. Nos conclusions provisoires s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du présent rapport ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Sous réserve d'éventuelles modifications qui seraient apportées aux états financiers par le Comité d'audit ou par le Conseil d'administration de l'Intercommunale, et moyennant l'obtention préalable des derniers documents formels, nous déclarons que les états financiers relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2022, tels qu'ils nous ont été présentés, feront l'objet d'un rapport à l'Assemblée générale comprenant une opinion sans réserve.

Nous remercions Monsieur Tony Soriano Villa et ses collaborateurs pour leur excellente collaboration durant nos travaux d'audit.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information relatif au présent courrier et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Administrateurs, l'expression de nos sentiments dévoués.

SRL KNAEPEN LAFONTAINE,
Réviseurs d'entreprises

Commissaire,
Représentée par


Philippe Knaepen
Réviseur d'entreprises

RAPPORT DU COMITE DE REMUNERATION

Bep Expansion 2022





Secrétariat Général

BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE

COMITE DE REMUNERATION

Extrait du Procès-verbal de la réunion du 20 mars 2023

Groupe Communes

Monsieur Ludovic HENRARD, Administrateur, **présent**

Madame Christine POULIN, Administratrice, **présent**

Monsieur Philippe RENNOTTE, Administrateur, **présent**

Groupe Province

Monsieur Jean-Marie THERET, Administrateur, **présent**

Madame Patricia BRABANT, Administratrice, **présente**

Équipe de Direction

Monsieur Renaud DEGUELDRE, Directeur Général du BEP, **présent**

Madame Amélie JOLY, Directrice du Secrétariat Général, **présente**

Monsieur Tony SORIANO, Directeur Finances et Comptabilité, **présent**

Monsieur Sébastien TRIFFOY, Gestionnaire du Secrétariat des Intercommunales,
présent

2.1 Rapport du Comité de rémunération

Conformément aux prescrits de l'article 55 des statuts du BEP Expansion Economique et de l'article L1523-17 §2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Comité de rémunération doit établir et approuver annuellement un rapport de rémunération qui sera approuvé par le Conseil d'administration du BEP Expansion Economique en sa séance du 24 avril 2023.

Le rapport de rémunération a pour objet d'évaluer la pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non accordés aux membres des organes de gestion et aux fonctions de direction au cours de l'exercice précédent ainsi que sur la politique globale de la rémunération.

Le relevé individuel des mandataires et de leurs rémunérations font partie intégrante du rapport de rémunération rédigé par le Conseil d'administration en vertu de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

1. **Modalité des rémunération des mandats :**

L'Assemblée Générale du 17 décembre 2019 a statué, sur avis du Comité de rémunération, pour fixer les rémunérations comme suit à dater du 1er janvier 2020.

• **Période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 :**

Fonction	Plafond barémique	Montant de la rémunération	Fréquence de paiement
Président du Conseil d'administration	<p><i>Annexe 1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :</i> 11.426,94 € non indexé ou 20.291,96 € brut annuel indexé pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 janvier 2022, 20.698,76 € brut annuel indexé* pour la période allant du 1^{er} février 2022 au 31 mars 2022, 21.112,41 € brut annuel indexé** pour la période allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mai 2022, 21.534,07 € brut annuel indexé*** pour la période allant du 1^{er} juin 2022 au 31 août 2022, 21.964,86 € brut annuel indexé**** pour la période allant du 1^{er} septembre 2022 au 30 novembre 2022 et 22.404,80 € brut annuel indexé***** pour la période allant du 1^{er} décembre 2022 au 31 décembre 2022</p>	<p>Pour 2022 un total de 14.218,90 € brut annuel indexé soit : 1.123,49 € indexé pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 janvier 2022, 1.146,01 € mensuel indexé* pour la période allant du 1^{er} février 2022 au 31 mars 2022, 1.168,91 € mensuel indexé** pour la période allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mai 2022, 1.192,26 € mensuel indexé*** pour la période allant du 1^{er} juin 2022 au 31 août 2022, 1.216,11 € mensuel indexé**** pour la période allant du 1^{er} septembre 2022 au 30 novembre 2022 et 1.240,46 € mensuel indexé***** pour la période allant du 1^{er} décembre 2022 au 31 décembre 2022</p>	Mensuelle
Membres du Conseil d'administration autre que Président	<p><i>Article L5311-1§2 et §14 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :</i> 125 € non indexé ou 221,98 € indexé pour la période allant 1^{er} janvier 2022 au 31 janvier 2022 226,43 € brut annuel indexé* pour la période allant du 1^{er} février 2022 au 31 mars 2022, 230,95 € brut annuel indexé** pour la période allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mai 2022, 235,56 € brut annuel indexé*** pour la période allant du 1^{er} juin 2022 au 31 août 2022, 240,28 € brut annuel indexé**** pour la période allant du 1^{er} septembre 2022 au 30 novembre 2022 et 245,09 € brut annuel indexé***** pour la période allant du 1^{er} décembre 2022 au 31 décembre 2022</p>	<p>210,04 € indexé pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 janvier 2022, 214,25 € indexé* pour la période allant du 1^{er} février 2022 au 31 mars 2022, 218,53 € indexé** pour la période allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mai 2022, 222,90 € indexé*** pour la période allant du 1^{er} juin 2022 au 31 août 2022, 227,36 € indexé**** pour la période allant du 1^{er} septembre 2022 au 30 novembre 2022 et 231,91 € indexé***** pour la période allant du 1^{er} décembre 2022 au 31 décembre 2022</p>	Par réunion avec un maximum de 12/an

Membres du Comité d'audit	<p><i>Article L5311-1§2 et §14 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :</i></p> <p>125 € non indexé ou 221,98 € indexé pour la période allant 1^{er} janvier 2022 au 31 janvier 2022 226,43 € brut annuel indexé* pour la période allant du 1^{er} février 2022 au 31 mars 2022, 230,95 € brut annuel indexé** pour la période allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mai 2022, 235,56 € brut annuel indexé*** pour la période allant du 1^{er} juin 2022 au 31 août 2022, 240,28 € brut annuel indexé**** pour la période allant du 1^{er} septembre 2022 au 30 novembre 2022 et 245,09 € brut annuel indexé***** pour la période allant du 1^{er} décembre 2022 au 31 décembre 2022</p>	<p>210,04 € indexé pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 janvier 2022, 214,25 € indexé* pour la période allant du 1^{er} février 2022 au 31 mars 2022, 218,53 € indexé** pour la période allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mai 2022, 222,90 € indexé*** pour la période allant du 1^{er} juin 2022 au 31 août 2022, 227,36 € indexé**** pour la période allant du 1^{er} septembre 2022 au 30 novembre 2022 et 231,91 € indexé***** pour la période allant du 1^{er} décembre 2022 au 31 décembre 2022</p>	Par réunion avec un maximum de 3/an
---------------------------	---	--	-------------------------------------

*indice 1,8114 février 2022 ;

**indice 1,8476 avril 2022 ;

***indice 1,8845 juin 2022 ;

****indice 1,9222 septembre 2022 ;

*****indice 1,9607 décembre 2022.

Par ailleurs, toujours sur base de la décision de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2019 prise sur recommandation du Comité de rémunération, en cas d'utilisation de son véhicule personnel, l'administrateur, pour les réunions du Conseil d'administration et du Comité d'audit, peut bénéficier d'une indemnité kilométrique correspondant à celle dont bénéficient les agents de la fonction publique fédérale (article 74 de l'AR 13/07/2017). Pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022, le montant de l'indemnité kilométrique a été fixé à 0,3707 euro du kilomètre et pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022, le montant de l'indemnité kilométrique a été fixé à 0,4170 euro du kilomètre.

L'indemnité kilométrique est calculée sur la base de l'itinéraire le plus court entre le domicile de l'administrateur ou de son lieu de travail et le lieu des réunions. L'administrateur précisera dans la fiche signalétique le nombre de km à reprendre en cas d'utilisation de son véhicule personnel.

2. **Politique globale de rémunération :**

L'intercommunale ne dispose pas de personnel.

• **Informations relatives aux rémunérations des titulaires de fonction de Direction :**

Fonction	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute
Directeur général (N1)	Pas de fonction de direction (voir BEP)	

3. **Conclusions du Comité de rémunération :**

Le Comité de rémunération constate que les modalités de rémunérations des mandats reprises au point 1 ci-avant sont la stricte application des délibérations prises lors de l'Assemblée Générale compétente en la matière.

Il constate également que les rémunérations applicables sont en conformité avec le prescrit du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Le Comité de rémunération, à l'unanimité, décide de :

- Marquer accord sur le rapport de rémunération ;
- Soumettre le présent rapport à l'approbation d'un prochain Conseil d'administration du BEP Expansion Economique et de l'annexer au rapport de gestion conformément aux articles L1523-17 §2 aliéna 2 et L1523-16 alinéa 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.


A. JOLY
Directrice du
Secrétariat Général

Votre correspondant : S. JANSEMME, Assistante Juridique
Responsable : A. JOLY, Directrice du Secrétariat Général

Rapport de rémunération du Conseil d'administration du BEP Expansion Economique



1. Informations relatives aux rémunérations des membres des organes de gestion :

➤ Informations générales

Numéro d'identification (BCE)	0201400011
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	BEP Expansion Economique
Période de reporting	2022

	Nombre de réunions
Assemblée générale	2
Conseil d'administration	12
Bureau exécutif	Néant
Comité de rémunération	1
Comité d'Audit	3
Comité de secteur	Néant
Nombre de réunions du Comité de secteur	0

➤ *Commentaire éventuel*

En vertu de l'article L 5311-1 §2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, un administrateur assistant à plusieurs réunions le même jour (Conseil d'administration et Comité d'audit), ne perçoit qu'un seul jeton de présence.

• **Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022**

Montant du jeton de présence indexé : 210.04€

Février 2022 : Indice 1,8114

Avril 2022 : Indice 1,8476

Juin 2022 : Indice 1,8845

Septembre 2022 : Indice : 1,9222

Décembre 2022 : Indice 1,9607

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération indexée pour la période concernée	Frais déplacements	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Pourcentage de participation aux réunions	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Président	Cheffert Jean-Marie	14218,9€	0 €	14218,9 € brut annuel	La fonction de Président implique la préparation de toutes les séances des organes de directions, une fonction de représentation ainsi que la capacité de signer des contrats et des actes engageants l'intercommunale dont les actes authentiques de vente. Ces différents éléments supposent de dégager un temps nettement plus conséquent qu'un administrateur, ce qui justifie l'indemnité fixe.	100%	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Marché Couvert de Ciney</u> : Assemblée Générale Mandat non rémunéré ➤ <u>INASEP</u> : Assemblée Générale Mandat non rémunéré
Vice-président	Coopmans Gauthier	2435,39€	100,09€	Jeton de présence	-	92%	-
Administrateurs	Bertrand Etienne	2444,04€	206,37€	Jeton de présence	-	92%	-
	Bogaerts Eric	2435,39€	421,75€	Jeton de présence	-	92%	-
	Botin Frédérick <i>Entrée le 25/04/2022</i>	2019,75€	230,62€	Jeton de présence	-	100%	-
	Brabant Patricia	2658,29€	119,73€	Jeton de présence	-	100%	-
	Chintinne Grégory	883,2€	97,59€	Jeton de présence	-	33%	-
	Costantini Benjamin	1985,13€	122,61€	Jeton de présence	-	75%	-
	Delire Luc	2658,29€	183,57€	Jeton de présence	-	100%	-
	Denis Jeannine	1329,27€	151,89€	Jeton de présence	-	50%	-
	Dumont Frédéric	1993,96€	124,65€	Jeton de présence	-	75%	-
	Eloin Goetghebuer Chantal	1320,44€	55,14€	Jeton de présence	-	50%	-
	Fournaux Richard <i>Sortie le 11/07/2022</i>	0 €	0€	Jeton de présence	-	17%	-
	Gengler Isabelle <i>Sortie le 16/05/2022</i>	0€	0€	Jeton de présence	-	0%	-
	Helson Pierre <i>Entrée le 11/07/2022</i>	1359,79€	200,66€	Jeton de présence	-	100%	-
	Henrard Ludovic	2430,93€	314,53€	Jeton de présence	-	92%	-
	Laurant Myriam	857,07€	134,94€	Jeton de présence	-	33%	-
	Op de Beek Cécile <i>Entrée le 16/05/2022</i>	1582,69€	143,96€	Jeton de présence	-	100%	-
	Poulin Christine	2426,38€	349,67€	Jeton de présence	-	92%	-
	Rennotte Philippe	2658,29€	175,62€	Jeton de présence	-	100%	-
	Rochet Bénédicte	1102€	93,04€	Jeton de présence	-	42%	-
	Theret Jean-Marie	2225,35€	586,14€	Jeton de présence	-	83%	-
Van Roy Dominique <i>Sortie 28/02/2022</i>	424,29 €	0€	Jeton de présence	-	100%	-	
Comité d'audit	Brabant Patricia	441,43€	22,24€	Jeton de présence	-	67%	-
	Henrard Ludovic	668,79€	65,24€	Jeton de présence	-	100%	-
	Poulin Christine	445,89€	36,33€	Jeton de présence	-	67%	-
	Rennotte Philippe	668,79€	32,62€	Jeton de présence	-	100%	-
	Theret Jean-Marie	668,79€	121,58€	Jeton de présence	-	100%	-
Comité de rémunération	Brabant Patricia	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
	Henrard Ludovic	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
	Poulin Christine	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
	Rennotte Philippe	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
	Theret Jean-Marie	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
Total général	-	54.342,53 €	4.090,58 €	-	-	-	-

Annexe n°1 : Relevé nominatif et liste des présences des membres aux réunions des organes

• **Période allant du 1^{er} et janvier au 31 décembre 2022**

Présent	V
Présent et paiement d'un jeton	V + €
Excusé	E

Conseil d'administration	24/01	21/02	21/03	25/04	16/05	20/06	11/07	22/08	19/09	10/10	21/11	12/12
Président : CHEFFERT Jean-Marie ¹	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
Vice-président : COOPMANS Gauthier	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	E	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
BERTRAND Etienne	V + €	V + €	E	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
BOGAERTS Eric	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	E	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
BOTIN Frédéric	-	-	-	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
BRABANT Patricia	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
CHINTINNE Grégory	V + €	E	E	E	E	E	V + €	V + €	E	E	V + €	E
COSTANTINI Benjamin	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	E	V + €	E	E	V + €	V + €	V + €
DELIRE Luc	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
DENIS Jeannine	V + €	E	E	V + €	V + €	E	V + €	E	V + €	E	E	V + €
DUMONT Frédéric	V + €	V + €	V + €	V + €	E	E	E	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
ELOIN GOETGHEBUER Chantal	V + €	V + €	E	V + €	E	E	V + €	E	V + €	E	V + €	E
FOURNAUX Richard	V + €	E	E	E	E	E	-	-	-	-	-	-
GENGLER Isabelle	E	E	E	E	-	-	-	-	-	-	-	-
HELSON Pierre	-	-	-	-	-	-	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
HENRARD Ludovic	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	E	V + €	V + €
LAURANT Myriam	V + €	V + €	V + €	V + €	E	E	E	E	E	E	E	E
OP DE BEEK Cécile	-	-	-	-	-	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
POULIN Christine	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	E
RENNOTTE Philippe	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
ROCHET Bénédicte	V + €	V + €	E	E	E	E	V + €	V + €	E	E	E	V + €
THERET Jean-Marie	E	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €	E	V + €	V + €	V + €	V + €	V + €
VAN ROY Dominique	V + €	V + €	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
100% - 12/12	12	12	100%
92% - 11/12	11	12	92%
92% - 11/12	11	12	92%
92% - 11/12	11	12	92%
100% - 9/9	9	9	100%
100% - 12/12	12	12	100%
33% - 4/12	4	12	33%
75% - 9/12	9	12	75%
100% - 12/12	12	12	100%
50% - 6/12	6	12	50%
75% - 9/12	9	12	75%
50% - 6/12	6	12	50%
17% - 1/6	1	6	17%
0% - 0/4	0	4	0%
100% - 6/6	6	6	100%
92% - 11/12	11	12	92%
33% - 4/12	4	12	33%
100% - 7/7	7	7	100%
92% - 11/12	11	12	92%
100% - 12/12	12	12	100%
42% - 5/12	5	12	42%
83% - 10/12	10	12	83%
100% - 2/2	2	2	100%

Comité d'audit	19-avr	13-juin	10-oct
BRABANT Patricia	V + €	V + €	E
HENRARD Ludovic	V + €	V + €	V + €
POULIN Christine	V + €	E	V + €
RENNOTTE Philippe	V + €	V + €	V + €
THERET Jean-Marie	V + €	V + €	V + €

Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
67% - 2/3	2	3	67%
100% - 3/3	3	3	100%
67% - 2/3	2	3	67%
100% - 3/3	3	3	100%
100% - 3/3	3	3	100%

Comité de rémunération	21-mars
BRABANT Patricia	V
HENRARD Ludovic	V
POULIN Christine	V
RENNOTTE Philippe	V
THERET Jean-Marie	V

Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%

¹ Le Président ne perçoit pas de jeton de présence mais, une rémunération. C'est pour cela qu'il est indiqué V.

Annexe n°2 : Fiche récapitulative des montants versés au Président ainsi que leur justification pour chaque mois

Président		
Mois	Montant de rémunération versé	Justification
Janvier	1123,49 €	100 %
Février	1146,01€	100 %
Mars	1146,01€	100 %
Avril	1168,91€	100 %
Mai	1168,91€	100 %
Juin	1192,26€	100 %
Juillet	1192,26€	100 %
Août	1192,26€	100 %
Septembre	1216,11€	100 %
Octobre	1216,11€	100 %
Novembre	1216,11€	100 %
Décembre	1240,46€	100 %

2. Informations relatives à la rémunération de titulaire de la fonction dirigeante :

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local	Pas de fonction de direction (voir BEP)	Néant	Néant	Néant
Total rémunérations	-	0	-	-

➤ *Commentaires éventuels*

Conformément à l'article L 6411-1 §6 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Registre institutionnel a été mis à jour et ce pour l'année 2021. Celui-ci sera mis à jour de manière continue.

Conformément à l'article 18 du Décret du 15 juillet 2021 modifiant certaines dispositions du Code la démocratie locale et de la décentralisation en vue de permettre les réunions à distance des organes, voici les dates des Conseils d'administrations qui se sont déroulées en distancielles :

- Le 24 janvier 2022 ;
- Le 21 février 2022.

3. Liste des mandats détenus par le BEP Expansion Economique durant l'année 2022 :

Idéalys

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré
Degueldre Renaud	Directeur Général du BEP	Oui	-	Non
Bonmariage Stéphanie	Coordinatrice au Département Développement Economique	Oui	Conseil d'administration	Non

INASEP

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré
Cheffert Jean-Marie	Président du BEP Expansion Economique	Oui	-	Non
Degueldre Renaud	Directeur Général du BEP	Oui	-	Non
Cipolat Fabrizio	Directeur du Département Développement Territorial	Oui	-	Non

Marché Couvert de Ciney

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré
Cheffert Jean-Marie	Président du BEP Expansion Economique	Oui	-	Non
Degueldre Renaud	Directeur Général du BEP	Oui	-	Non

Port Autonome de Namur

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré	Montant
Bruyr Marc	Autre	Non	Conseil d'administration	Oui	2.772,45 €
Eeckout Yves	Autre	Non	Conseil d'administration	Oui	1.644,99 €



Bureau Economique de la Province de Namur
Avenue Sergent Vrithoff 2
5000 Namur

+ 32 81 71 71 71
www.bep.be

